

Comment je gère mes affaires ?

Les élèves peuvent bénéficier d'un casier côté salle de cours, à demander à la vie scolaire. De plus, un service de bagagerie obligatoire ouvre très régulièrement à heure fixe pour sécuriser les effets personnels des élèves les jours de départ et d'arrivée.

Comment s'organisent les soirées ?

A partir de 17h : temps de travail ou détente sur l'espace internat et possibilité de participer aux activités proposées, puis temps de repas.
A partir de 19h30, les élèves montent au dortoir. Ils prennent le temps de s'installer dans leur chambre avant de se mettre au travail.
20h-21h : temps de travail obligatoire pour tous.
21h-22h : toilette et détente au sein des dortoirs.
A partir de 22h : extinction des feux
Lever à 6h45 : toilette et rangement de la chambre et accès au réfectoire pour le petit déjeuner jusqu'à 7h30.
Spécificité du mercredi : après-midi libre (activités proposées) jusqu'à 18h. Soirée conviviale à partir de 19h45 jusqu'à 21h sur l'espace internat pour tous les élèves.

Quelles sont les règles

- Être capable de respecter ses camarades, le personnel et le matériel (état des lieux individuel réalisé au début et à la fin de l'année)
- Ranger sa chambre et ses affaires
- Respecter les conditions de travail
- La journée, le régime de sortie est libre, mais tout élève interne a l'obligation d'être dans l'enceinte de l'établissement à 17h. Il ne peut quitter le lycée qu'exceptionnellement après autorisation écrite des responsables légaux.

Comment est assurée la sécurité ?

- La présence des élèves est contrôlée par un appel dans les différentes activités (études, sport, prise de repas, dortoir...)
- Des exercices d'évacuation sont réalisés régulièrement.
- La détention de médicaments est interdite et leur prise est encadrée par un protocole après prise de contact avec l'infirmière.
- Une liaison quotidienne interendance/vie scolaire pour l'entretien des locaux.
- Un surveillant par dortoir pour 28 élèves maximum, un CPE tous les soirs jusqu'à 23h et un personnel d'astreinte toutes les nuits.



INTERNAT LYCEE POLYVALENT PAUL MATHOU GOURDAN-POLIGNAN

Devenir interne : pourquoi ?



Des conditions favorables :
des ressources disponibles, des temps de travail obligatoires et des horaires réguliers.
C'est vivre le lycée autrement, expérimenter la vie en collectivité, se responsabiliser et développer son autonomie.

Le suivi de l'élève interne doit reposer sur une relation de confiance et une coopération étroite entre les familles et les personnels

éducatifs de l'établissement.

Un CPE reste joignable tous les soirs jusqu'à 23h au 06-70-27-77-70.

Comment je fais pour demander l'internat ?

Pendant les inscriptions en début d'année scolaire ou par écrit auprès du chef d'établissement en cours d'année. Si l'internat ne convient pas à l'élève, le changement de régime est possible en cours d'année scolaire.

LYCEE POLYVALENT PAUL MATHOU

29, avenue de Luchon 31210 GOURDAN POLIGNAN

Tél : 05-61-94-51-00

<http://paul-mathou.ensim.fr>

vie.sco.mathou@gc-polignan.fr

Combien ça coûte ?

Les tarifs : c'est un forfait de 1526 euros par an pour les élèves de la 3^{ème} à la terminale répartis sur les 3 trimestres soit 596 euros au 1^{er}, 506 au 2nd et 424 au 3^{ème}. Les bourses et les semaines de stage sont déductibles. Les étudiants et apprentis sont à la nuitée soit 7,10 euros la nuitée, 4 euros le repas et 1,85 euros le petit déjeuner.

Les aides : fonds social lycéen et aide de la région, selon les revenus. Se renseigner auprès de l'intendance.

Dans le dortoir, avec qui je suis ?

L'internat se compose de 12 dortoirs répartis sur 2 bâtiments. L'affectation dans les dortoirs se fait en fonction des régimes.

Plusieurs possibilités : certains élèves arrivent le dimanche soir (accueil de nécessité sous conditions) entre 20h et 22h et restent jusqu'au Vendredi matin. Certains élèves rentrent le Mercredi soir chez eux. Chaque dortoir est surveillé par un surveillant.

Au maximum, chaque dortoir se compose de 5 chambres de 5 et une chambre de 3. Chaque dortoir est équipé de blocs sanitaires : 6 douches individuelles et 6 WC.

Dans la chambre, avec qui je suis ?

Avec des camarades de classe ou même niveau de classe ou spécialité pour favoriser l'entraide. L'affectation des élèves dans les chambres est gérée par les CPE. Si l'élève a besoin de changer de chambre, il peut faire une demande écrite motivée auprès des CPE.

Chaque interne dispose d'une armoire et d'un bureau.

De quoi ai-je besoin ?

Une alèse, un oreiller, une couette, le linge de lit (en 90 cm) et un cadenas pour verrouiller mon armoire avec mes effets personnels.



Comment travailler ?

Pour les élèves des filières générale et technologique, deux temps de travail obligatoire.

-Après les cours de 17h à 18h, une étude en salle par niveau de classe, encadrée par un surveillant.

Pour tous les élèves :

-le CDI est accessible de 17h à 18h30

-un temps de travail obligatoire de 20h à 21h, dans sa chambre, au bureau.

Un lieu de vie

La vie à l'internat, à partir de 17h le soir et la soirée du Mercredi, se déroule sur l'espace du lycée distinct des salles de cours avec :

Le réfectoire

Repas pris à partir de 18h30 jusqu'à 19h10.

Les installations sportives

un gymnase, un terrain de basket, un stade, un mur d'escalade, une salle de musculation

Tous les soirs, entre 17h et 18h30, et le mercredi après-midi je peux faire du sport.

L'espace de vie lycéen

Pour se détendre et se retrouver dans une ambiance conviviale : espace détente, baby-foot et tables de ping-pong.

-Une salle TV

-Une salle de musique

-Des jeux de société

-Ponctuellement, dans le cadre du FSE, des sorties sportives ou conviviales sont proposées le mercredi après-midi ou en soirée (rafting, marché de Noël, patinoire, cinéma, ski, bowling...)

-Une soirée pour les élèves internes est organisée chaque année.

Et des propositions à venir...

